

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 20 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal MORIN DIEGO Isabelle - WHITE Cécile - JUGEL Stéven - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : LE MOIGNE Nolwenn ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MAHIEUX Jérémy ayant donné procuration à Benoit MOUNIER, DENIS Stéphane ayant donné procuration à Laurence PICARD.

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN DIEGO.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h00

Votants : 19 à 20h00

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/017

Objet : Vote du budget primitif 2025 du budget lotissement « Domaine des Genêts ».

Le budget primitif du budget lotissement « domaine des Genêts » de l'année 2025 est présenté au Conseil municipal. Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Compte	chap.	Libellés	BP 2025	Compte		Libellés	BP 2025
6045	011	Etudes	7 000.00	002	002	Excédent reporté	74 117.64
605	011	Travaux	67 200.00	7588	75	Produits divers (arrondi TVA)	5.00
65888	65	Frais divers	0.00	773	77	Mandats annulés	77.36
TOTAL DEPENSES REELLES			74 200.00	TOTAL RECETTES REELLES			74 200.00
TOTAL			74 200.00	TOTAL			74 200.00

Section d'investissement/Dépenses				Section d'investissement/Recettes			
Compte		Libellés	BP 2025	Compte	Chap.	Libellés	BP 2025
TOTAL DEPENSES REELLES			0.00	TOTAL RECETTES REELLES			0.00
TOTAL			0.00	TOTAL			0.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède à un vote qui donne les résultats suivants :

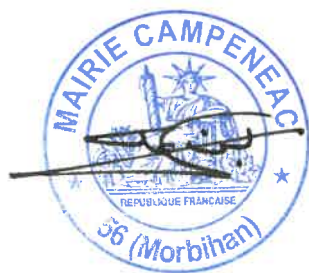
- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 16 | - Pour : 19 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 19 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 19 |
| | - Abstention : 0 | |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'**approuver** le budget primitif du budget lotissement « domaine des Genêts » pour l'année 2025 tel qu'il lui a été présenté, au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.



Isabelle MORIN DIEGO,
Secrétaire de séance.